COMPTE-RENDU

Réunion récolteuse PPAM – 18/03/21 – Visioconférence

GIEE PACK'A PPAM

Les participants :

Arnaud Pourrée (fabricant trottinettes électriques région Montpellier + plantation 6ha lavande fine et thym sur Causse dans nord du Gard), Rosmaryn Staats (Prieuré de Marcevol), Christian Icard (AP), Sylvain Perrot (CRIEPPAM), Agathe Demathieu (AP), Thibaut Joliet (Jura, 3 tonnes de plantes fraîches, tisane et alcool), Maryse Gerbal, Magali Bernars, Flavie (Hérault, SCIC Bio Orb PPAM, 3-4 ha et projet 5-6 ha, HE, hydrolat et frais, maraîchère, récolteuse déportée avec la SCIC mais 30 producteurs en ont besoin en même temps, achat petit récolteuse en cours), Nitya Escriva (1,5 ha en culture, 500 kg thym cultivé/an, le reste manuellement), Mégane Véchambre (Agribio04).

Excusés : Laurent Hillaret (Jura), Lyvanne Vialet (Jura), Marie Farjaud (2ha lavande, thym, hélichryse, Lot), Blandine Lepage (besoin récolteuse tractée : 1 ha immortelles, 1 ha thym + plus petites surfaces autres plantes).

Aperçu et changements principaux par rapport à la réunion précédente :

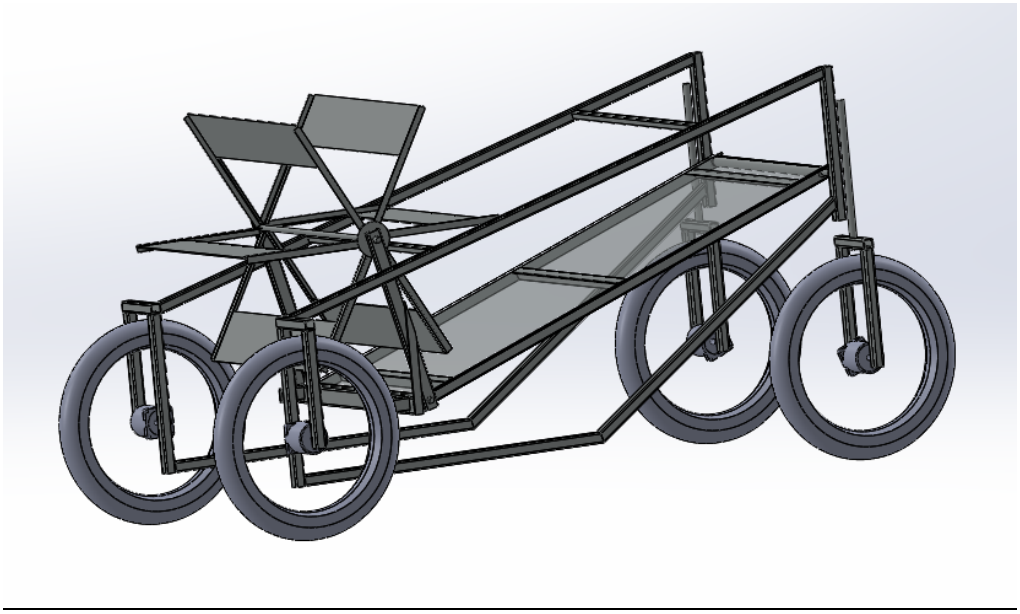

- Châssis remonté
- Ajout d'un rabatteur
- L'ensemble "lame de coupe + rabatteur" est solidaire du bas du tapis. Ainsi, pour régler la hauteur de coupe, l'ensemble est remonté d'un bloc, ce qui simplifie le réglage et limite les operations à mener.
- Une fois le réglage en hauteur fait, l'ensemble est fixé au cadre lors de la coupe pour garantir une bonne régularité de la coupe (système non représenté).

Note : sur cet aperçu, la représentation de l'outil n'est pas complète.

Châssis remonté

Le châssis a été remonté à 15 cm du sol (au lieu de 5 précédemment) pour pouvoir rouler plus facilement sur tout type de terrain.

Toutefois, cela implique que – pour passer d'une position de coupe située au-dessus de cette hauteur à une position de coupe sous cette hauteur – il faudra retirer le taille-haie puis le réinstaller car le bloc moteur dépasse du cadre.

Le châssis est donc conservé relativement bas afin que la majeure partie des utilisateur.rice.s puissent l'utiliser sans avoir à faire cette manipulation.

Par contre, l'angle inférieur pourra « cassé » sans pb.

Réglage de la hauteur de coupe

Le réglage de la hauteur de coupe a évolué. Pour avoir un réglage ergonomique, avec peu de manipulations, aisé à faire seul.e et garantissant la plage de réglage continue demandée par les utilisateur.rice.s (pour pouvoir régler précisément la hauteur de coupe), l'utilisation de poulies/palan à corde est proposée.

- 4 étapes :
  1. Débloquer la rotation du tapis par rapport au châssis
  2. Avec un palan à corde, relever ou descendre l'ensemble
  3. Régler l'angle du rabatteur + lame de coupe
  4. Bloquer le tapis par rapport au châssis



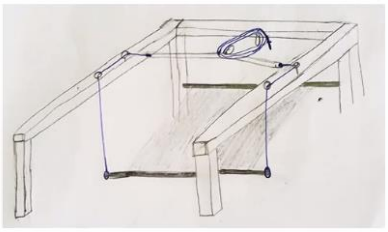

Note, le schéma à droite est un schéma de principe, seuls quelques éléments y sont représentés pour plus de lisibilité (éléments du châssis, axes du tapis roulant, tapis roulant et corde + palan en bleu).

L'ensemble est en rotation autour du haut du tapis roulant.

Réglage du haut du tapis

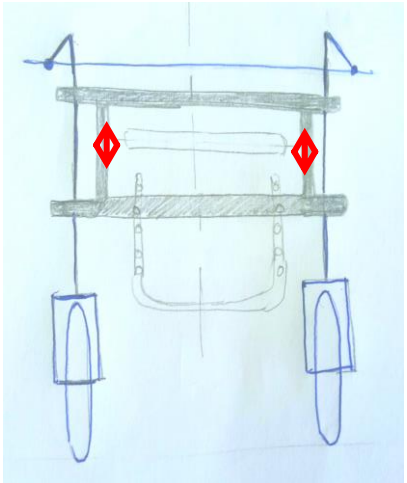

Lors de la dernière réunion, on a vu qu'il y avait un point de vigilance à avoir sur la pente du tapis roulant dans les positions basses de coupe.

Pour remédier « simplement » à cela, il faut avoir un long tapis roulant et fixer l'axe supérieur du tapis roulant assez bas (à 70 cm du sol par exemple contre environ 90 cm lors de la dernière réunion). Le problème est que si le haut du tapis est bas, la zone de stockage des plantes est d'autant plus réduite, ce qui pose problème en particulier pour les plantes hautes et augmente la manutention.

Agathe propose donc de rajouter un réglage en hauteur sur le haut du tapis roulant. Celui-ci ne devrait pas être modifié souvent car il servira pour des plages de hauteur de coupe. Celui-ci peut-être « grossier », elle propose donc à minima 3 positions : 70, 80 et 90 cm du sol.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

De même les supports bas du sac de stockage ou des cagettes pourront être réglés à diverses hauteurs.

Déflecteurs :

Les déflecteurs ne pas encore représentés, car très spécifiques de chaque plante (à adapter selon la hauteur de coupe notamment et la tendance des plantes à retomber). Leur conception pourra être faite sur le terrain de manière plus pertinente, à l'image des déflecteurs testés et réalisés sur le terrain à Marcevol avec Jean-Pierre notamment. Toutefois, divers emplacements sont prévus sous la barre de coupe pour pouvoir les installer et les changer facilement ainsi qu'adapter leur position : écartement, orientation en angle, etc.

Cela suscite toutefois des craintes de la part des producteur.rice.s pour qui c'est un facteur très important, voire pour certains le facteur principal, pour avoir une bonne coupe.

Agathe explique que – si les déflecteurs ne sont pas encore conçus – il y a quand même une réflexion sur leur intégration. De plus, les montants des roues avant pourraient également servir pour porter/supporter des déflecteurs ou « pré-guides » de plantes.

Notes : Les réflexions s'orientent actuellement sur les déflecteurs en tôle plutôt que des soleils : plus simples à mettre en œuvre (au moins dans un premier temps) et couvrant de larges besoins.

Rabatteur :

Rabatteur de grand diamètre (40 ou 50 cm, chiffres à vérifier) pour être sûr de ne pas gêner les plantes hautes sans avoir à changer sa hauteur.

Grandes plaques pour le contact et l'accompagnement des plantes sur la lame de coupe.

Distance : environ 5 cm du dessus de la lame de coupe. Point d'attention : ne pas bourrer tout en accompagnant bien les plantes basses.

Proposition : rabatteur fixe par rapport à la lame de coupe ou avec une plage de réglage limitée (5 cm max) : pas besoin d'avoir une grande plage de réglage. Cela semble convenir aux besoins.

Motorisation :

La solution d'utiliser des moteurs « hub » (intégrés aux moyeux des roues) n'est finalement pas retenue car elle coûte trop chère et surtout n'est pas adaptée aux si faibles vitesses d'avancement.

La motorisation sera donc assurée par un moteur + chaîne sur les roues avant sur le même principe que celle présentée et testée par Barnabé Chaillot sur une remorque de vélo (https://www.youtube.com/watch?v=w6V8lTJ-d8w) et même sur un porte-outil de l'Atelier Paysan : Rêvons ensemble des voitures du futur - YouTube

Largeur de l'outil :

L'outil présenté aujourd'hui est conçu pour s'adapter à la largeur la plus contraignante des producteur.rice.s : la plus réduite. C'est la plus contraignante car il faut intégrer tous les éléments mécaniques dans un encombrement réduit.

Elle pourra bien sûr être adaptée (assez facilement à priori) à des largeurs de planches plus grandes.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Pistes de conception à suivre :

1. Entraînement de la lame de coupe par un système “home-made” pour ne pas avoir à utiliser un taille-haie. Intéressant mais pas possible de le concevoir pour le printemps. Cela pourrait à priori également permettre de ne pas avoir le bloc moteur qui dépasse du chassis (à vérifier). Pour un prochain prototype ?!

2. Avoir deux lames de coupe réglables en orientation pour pouvoir faire de meilleures coupes sur les cultures en boule (type le thym) pour garantir une meilleure repousse ? Très bonne idée. Toutefois, ce n’est pas possible non plus pour un premier prototype. Et cela reposera sur une version avec la piste 1 intégrée car pas envisageable avec des taille-haie. Nitya Escriva est motivé et disponible pour co-concevoir ça. Il n’est à priori pas intéressé par un système n’intégrant pas ces réglages. **Qui serait intéressé aussi et souhaiterait y travailler avec lui ?**

Le prix :

Agathe va revenir vers nous par mail pour le préciser.

Prises en charge possibles :

- Formation : Vivéa
- Matériaux
    - MSA : pour le 04, aide de 1250 à 3000€ par dossier (25 à 30 dossiers par an) -> renseignez-vous dans vos départements respectifs !
    - PCAE
    - France Agrimer : https://www.franceagrimer.fr/filiere-plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales/Accompagner/Aide-en-faveur-d-investissements-realises-pour-la-production-de-plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales

La suite :

Session de prototypage **à partir de début mai a priori possible** pour l’Atelier Paysan, sur **5 jours**, a priori dans les locaux de l’Atelier Paysan, à **Renage (38)**.

Cette période est problématique pour certain.e.s participant.e.s qui ne peuvent pas se rendre disponibles à cette période. D’autres peuvent se rendre disponibles tout de même et ont envie/besoin de tester le matériel lors de la saison. Cela serait intéressant d’avoir des retours après la saison.

- **Rosmaryn partant pour ce printemps**
- **Thibaut partant pour ce printemps (pas dispo 3-4 mai, mais dispo toute la semaine 19) + Livanne et Laurent ?**
- **Maryse éventuellement partante pour tout début mai (+ Magali ?)**

Date : 1ère semaine de mai ? jusqu’au 15 mai max.

L’Atelier Paysan nous tient au courant selon la disponibilité des formateurs, les délais d’approvisionnement et la disponibilité du hall dans les prochains jours. Merci et à bientôt !

Merci aux producteurs.trices n’ayant pas participé à cette dernière réunion mais intéressée, de le faire savoir à Mégane : conseillerppam@bio-provence.org.

MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE DE L’AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Avec la contribution financière du compte d’affectation spéciale «développement agricole et rural»